

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FREJUS - 8303 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 07/10/2024 - 8482 - 2019 B 00259 - 848 916 789 - A22

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros

Siège social : 530 chemin de Bellevue

83520 Roquebrune-sur-Argens

848 916 789 R.C.S. Fréjus

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2022

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:
 *Alain DUTOIT*
ABFAD1C474EE4F5...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	72 837	1 038	71 799		71 799	
	Concessions, brevets et droits similaires	7 080	3 627	3 453	438	3 015	688.36
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	28 947	4 904	24 043		24 043	
	Autres immobilisations corporelles	3 002	1 467	1 535	2 537	1 002	39.50
	Immobilisations en cours				365 055	365 055	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	111 865	11 036	100 829	368 030	267 201	72.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	171 600		171 600		171 600	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				812 500	812 500	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	15 660		15 660	1 560	14 100	903.85
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 000		6 000	175 653	169 653	96.58
	Autres créances	74 641		74 641	22 108	52 533	237.62
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	155 577		155 577	142 639	12 938	9.07
	Charges constatées d'avance (3)				1 800	1 800	100.00
	Total III	423 478		423 478	1 156 260	732 782	63.38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	535 343	11 036	524 307	1 524 290	999 983	65.60

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	189	189		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 583	3 583		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)				
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	13 772	13 772		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTES (1)	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	298 496	1 451 465	1 152 968	79.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 106	44 113	5 993	13.58
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	133	14 287	14 154	99.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		653	653	100.00
	Produits constatés d'avance (1)	161 800		161 800	
	Total IV	510 535	1 510 518	999 983	66.20
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	524 307	1 524 290	999 983	65.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

510 535 1 510 518

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	812 500		812 500		812 500	
Production vendue de biens	780 000		780 000		780 000	
Production vendue de services	161 833		161 833	391 562	229 729	58.67
Chiffre d'affaires NET	1 754 333		1 754 333	391 562	1 362 771	348.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			274 631	30 000	244 631	815.44
Autres produits			1	3	2	57.66
Total des Produits d'exploitation (I)			2 028 965	421 565	1 607 400	381.29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				1 696	1 696	100.00
Variation de stock (marchandises)			915 531		915 531	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			840 755		840 755	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			194 339	221 315	26 976	12.19
Impôts, taxes et versements assimilés			3 426	3 966	540	13.62
Salaires et traitements				12 244	12 244	100.00
Charges sociales				4 139	4 139	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 009	2 042	5 967	292.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				274 631	274 631	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			35	5	30	614.31
Total des Charges d'exploitation (II)			1 962 095	520 039	1 442 056	277.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			66 870	98 473	165 344	167.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	20 899		812		20 087	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	20 899		812		20 087	NS
2. Résultat financier (V-VI)	20 899		812		20 087	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 971		99 286		145 257	146.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			103 421		103 421	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			103 421		103 421	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	71 163		4 135		67 028	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	71 163		4 135		67 028	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	71 163		99 286		170 449	171.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	25 192				25 192	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 028 965		524 986		1 503 979	286.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 028 965		524 986		1 503 979	286.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)						

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 524 307.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 754 332.66 Euros et dégageant un bénéfice de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société A22 a appliqué la clause de retour à meilleure fortune concernant l'abandon de compte courant de l'associé A.D.F pour un montant de 100 920,20 euros effectué le 31 décembre 2021.

Un retour à meilleure fortune est appliqué pour un montant de 71 162,88€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			10 750
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 000		4 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 947
Matériel de transport	3 002		
Immobilisations corporelles en cours	365 055		
TOTAL	368 057		28 947
TOTAL GENERAL	371 057		43 777

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL	62 087	0	72 837	72 837
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 080	7 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 947	28 947
Matériel de transport			3 002	3 002
Immobilisations corporelles en cours	365 055	0		
TOTAL	365 055	0	31 949	31 949
TOTAL GENERAL	302 968	1	111 865	111 865

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		1 038		1 038
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 562	1 065		3 627
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 904		4 904
Matériel de transport	465	1 002		1 467
TOTAL	465	5 906		6 371
TOTAL GENERAL	3 027	8 009		11 036

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 038				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 065				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 904				
Matériel de transport	1 002				
TOTAL	5 906				
TOTAL GENERAL	8 009				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 000	6 000	
Impôts sur les bénéfices	25 192	25 192	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 449	49 449	
TOTAL	80 641	80 641	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	50 106	50 106		
Taxe sur la valeur ajoutée	133	133		
Groupe et associés	298 496	298 496		
Produits constatés d'avance	161 800	161 800		
TOTAL	510 535	510 535		

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	161 800
Total	161 800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
ABANDON COMPTE COURANT ADF	29 758	29 758
Total (1)		29 758

L'associé A.D.F a consenti à un abandon de son compte courant pour un montant de 100 920,92€ au 31/12/2021 avec une clause de retour à meilleure fortune.
Un retour à meilleure fortune a été appliqué pour un montant de 71 162,88€.
Ce qui ramène l'abandon de compte courant à 29 758,04€.

Engagements reçus

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros
Siège social : 530 chemin de Bellevue
83520 Roquebrune-sur-Argens
848 916 789 R.C.S. Fréjus

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2023**

Les Associés prennent acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ne dégagent aucun résultat positif ou négatif.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:
 *Alain DUTOIT*
ABFAD1C474EE4F5...

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros

Siège social : 530 chemin de Bellevue

83520 Roquebrune-sur-Argens

848 916 789 R.C.S. Fréjus

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Rapport certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:
 *Alain DUTOIT*
ABFAD1C474EE4F5...



Le Forum
5 avenue de Verdun
26000 Valence

A22

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2022

A22

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
530, Chemin de Bellevue, 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
RCS FREJUS 848 916 789

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A22 relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposée dans l'annexe des comptes annuels, au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice », relative à la reprise partielle de l'abandon de compte courant sous clause de retour à meilleure fortune.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de la justification de nos appréciations, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des évaluations ainsi que les hypothèses utilisées à cet effet par la société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues et nous avons vérifié que les notes concernées de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 15 juin 2023.


Matthieu VERNET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	72 837	1 038	71 799		71 799	
	Concessions, brevets et droits similaires	7 080	3 627	3 453	438	3 015	688.36
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	28 947	4 904	24 043		24 043	
	Autres immobilisations corporelles	3 002	1 467	1 535	2 537	1 002	39.50
	Immobilisations en cours				365 055	365 055	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	111 865	11 036	100 829	368 030	267 201	72.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	171 600		171 600		171 600	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				812 500	812 500	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	15 660		15 660	1 560	14 100	903.85
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 000		6 000	175 653	169 653	96.58
	Autres créances	74 641		74 641	22 108	52 533	237.62
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	155 577		155 577	142 639	12 938	9.07
	Charges constatées d'avance (3)				1 800	1 800	100.00
	Total III	423 478		423 478	1 156 260	732 782	63.38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	535 343	11 036	524 307	1 524 290	999 983	65.60

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	189	189		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 583	3 583		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)				
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	13 772	13 772		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	298 496	1 451 465	1 152 968	79.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 106	44 113	5 993	13.58
	Dettes fiscales et sociales	133	14 287	14 154	99.07
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		653	653	100.00
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)	161 800		161 800	
	Total IV	510 535	1 510 518	999 983	66.20
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		524 307	1 524 290	999 983	65.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

510 535 1 510 518

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	812 500		812 500		812 500	
Production vendue de biens	780 000		780 000		780 000	
Production vendue de services	161 833		161 833	391 562	229 729	58,67
Chiffre d'affaires NET	1 754 333		1 754 333	391 562	1 362 771	348.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			274 631	30 000	244 631	815.44
Autres produits			1	3	2	57.66
Total des Produits d'exploitation (I)			2 028 965	421 565	1 607 400	381.29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				1 696	1 696	100.00
Variation de stock (marchandises)			915 531		915 531	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			840 755		840 755	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			194 339	221 315	26 976	12.19
Impôts, taxes et versements assimilés			3 426	3 966	540	13.62
Salaires et traitements				12 244	12 244	100.00
Charges sociales				4 139	4 139	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 009	2 042	5 967	292.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				274 631	274 631	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			35	5	30	614.31
Total des Charges d'exploitation (II)			1 962 095	520 039	1 442 056	277.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			66 870	98 473	165 344	167.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	20 899		812		20 087	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	20 899		812		20 087	NS
2. Résultat financier (V-VI)	20 899		812		20 087	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 971		99 286		145 257	146.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			103 421		103 421	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			103 421		103 421	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	71 163		4 135		67 028	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	71 163		4 135		67 028	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	71 163		99 286		170 449	171.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	25 192				25 192	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 028 965		524 986		1 503 979	286.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 028 965		524 986		1 503 979	286.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)						

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 524 307.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 754 332.66 Euros et dégageant un bénéfice de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société A22 a appliqué la clause de retour à meilleure fortune concernant l'abandon de compte courant de l'associé A.D.F pour un montant de 100 920,20 euros effectué le 31 décembre 2021.

Un retour à meilleure fortune est appliqué pour un montant de 71 162,88€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			10 750
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 000		4 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 947
Matériel de transport	3 002		
Immobilisations corporelles en cours	365 055		
TOTAL	368 057		28 947
TOTAL GENERAL	371 057		43 777

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL	62 087	0	72 837	72 837
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 080	7 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 947	28 947
Matériel de transport			3 002	3 002
Immobilisations corporelles en cours	365 055	0		
TOTAL	365 055	0	31 949	31 949
TOTAL GENERAL	302 968	1	111 865	111 865

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		1 038		1 038
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 562	1 065		3 627
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 904		4 904
Matériel de transport	465	1 002		1 467
TOTAL	465	5 906		6 371
TOTAL GENERAL	3 027	8 009		11 036

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 038				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 065				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 904				
Matériel de transport	1 002				
TOTAL	5 906				
TOTAL GENERAL	8 009				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 000	6 000	
Impôts sur les bénéfices	25 192	25 192	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 449	49 449	
TOTAL	80 641	80 641	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	50 106	50 106		
Taxe sur la valeur ajoutée	133	133		
Groupe et associés	298 496	298 496		
Produits constatés d'avance	161 800	161 800		
TOTAL	510 535	510 535		

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	161 800
Total	161 800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
ABANDON COMPTE COURANT ADF	29 758	29 758
Total (1)		29 758

L'associé A.D.F a consenti à un abandon de son compte courant pour un montant de 100 920,92€ au 31/12/2021 avec une clause de retour à meilleure fortune.
Un retour à meilleure fortune a été appliqué pour un montant de 71 162,88€.
Ce qui ramène l'abandon de compte courant à 29 758,04€.

Engagements reçus